Faits Divers

HORS REGION

DRAME AU REVOLVER

Entre filles et souteneurs. — Coups de revolver. — Dangereuse poursuite. — Le meurtrier lynché. — Les victimes

Un drame qui a fait trois victimes, s'est déroulé dans la rue des Martyrs. Cause du drame : une discussion entre filles et souteneurs.

L'une des filles, Ida, qui se trouvait en compagnie de son amant Emile Luyckx, s'était prise de querelle avec une autre fille, Suzette Dupuis, à propos d'un sautoir en toc que l'une avait prêté à l'autre, tandis que celle-ci prétendait que le sautoir lui ayant été donné, il était devenu sa propriété.

Les deux femmes échangèrent d'abord des propos grossiers et comme elles allaient en venir aux mains, Luyckx, pour défendre son amie, tira de sa poche un énorme revolver de onze millimètres et fit feu sur Suzette Dupuis. Celle-ci, atteinte à la cuisse, tomba en poussant des cris.

CHASSE A L'HOMME

Les passants, très nombreux, se mirent alors à la poursuite du meurtrier qui, sans lâcher son arme, remonta en courant la rue des Martyrs et tournant à gauche, s'engagea dans la rue Clauzel.

Un charretier, Henri Burgère, qui déchargeait du charbon dans la rue des Martyrs et qui lui aussi, s'était mis à la poursuite de l'assassin, l'atteignit alors et le saisit par les épaules ; mal lui en prit, car Luyckx se dégagea brusquement, lui tira un balle à bout portant ; fort heureusement, une épaisse ceinture de cuir que portait le charretier amortit le choc et le projectile ne lui fit qu'une forte ecchymose.

L'assassin continua sa course dans la direction de la rue Henri-Monnier, mais se voyant serré de près, il se retourna et tira au hasard. Ce fut un marchand de vins, M. Deladoin, qui sortait de sa boutique pour voir de quoi il s'agissait, qui fut atteint à la jambe.

LYNCHAGE

Le meurtrier courait toujours quand, à l'angle de la rue Henri-Monnier, il se trouva face à face avec les agents Coriet et Saguet et avec Mᵉ Lagasse, qui regagnait son domicile. L'assassin tira encore deux coups de feu à bout portant sur les deux agents, mais par bonheur aucun ne fut atteint ; Mᵉ Lagasse eut son chapeau traversé par un projectile, l'autre balle alla briser la glace d'une pharmacie.

Le meurrier était capturé. La foule, alors, se rua sur lui et frappa avec la dernière violence. Une femme qui tenait une bouteille de lait, la lui brisa sur la tête. De nouveaux agents, accourus, durent protéger le criminel contre la fureur populaire ; ils durent même le conduire dans une pharmacie pour lui faire donner des soins. Ses vêtements étaient en lambeaux, son visage inondé de sang. Il fallut immédiatement faire deux points de suture à la blessure béante qu'il portait au crâne, et c'est dans ce piteux état qu'il fut emmené d'abord au poste de police de la rue Larochefoucauld, puis au commissariat de M. Tanguy.

Ce magistrat interrogea le meurtrier, mais Luyckx, épuisé par les coups qu'il avait reçus, roula à terre évanoui ; de nouveau il fallut le conduire dans une pharmacie et de là le transporter à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

LES VICTIMES

Suzette Dupuis, la première victime du souteneur, n'est pas gravement atteinte ; elle a reçu une balle dans le gras de la cuisse, son état n'inspire aucune inquiétude. Elle a été conduite à Lariboisière, où elle a été placée salle Elisa-Roy. M. Tanguy est allé ce matin l'interroger à l'hôpital.

Suzette Dupuis est âgée de vingt-trois ans ; elle habite un hôtel rue Durantin, à Montmartre.

M. Henri Brugère, le charretier, est soigné à son domicile, 26, rue Curial ; il en sera quitte pour quelques jours de repos.

M. Deladoin, le marchand de vins, est le plus grièvement atteint ; la balle a pénétré dans la jambe gauche un peu au-dessous du genou et est ressortie au-dessus de la cheville. La vie du blessé n'est pas en danger, mais son rétablissement sera très long. Il est soigné à son domicile.

LE MEURTRIER

Le meurtrier, Emile-Charles Luyckx, âgé de vingt ans, est né au Havre ; il a déclaré être typographe et n'être venu à Paris que depuis six semaines. Ce renseignement n'a pu encore être confirmé.

Quoi qu'il en soit, c'est un souteneur avéré, bien connu de la police, un apache qui fréquente les bars du faubourg Montmartre et les boulevards extérieurs.

MORT MYSTERIEUSE

Une ex-danseuse de l'Opéra a succombé dans des conditions étranges

Paris, 8 mars. — On annonçait ce matin le décès mystérieux d'une ex-danseuse de l'Opéra, Mlle Aimée-Marie Moormans, âgée de trente-sept ans, d'origine hollandaise.

Lundi dernier, Mlle Aimée Moormans, qui habite avec sa mère dans le huitième arrondissement, se plaignait subitement d'atroces douleurs au ventre.

Le médecin de la famille, appelé en toute hâte, ordonna le transfert de la malade à la maison de santé du docteur Rouss.

Une opération, reconnue indispensable, fut aussitôt pratiquée. Mais quelques heures après, Mlle Aimée Moormans décédait.

M. Kien, commissaire de police, fit envoyer le corps à la Morgue, où l'autopsie sera pratiquée.

En attendant, on se renferme, à la clinique où succomba l'artiste chorégraphique, dans un mutisme complet.

Quant à M. Kien, il n'était pas de service aujourd'hui et d'ailleurs il attend avant tout les conclusions de l'examen médico-légal qui, sans doute, suffira à faire la lumière sur cette singulière affaire.

Une Ville en flammes

Nombreuses victimes

Pétersbourg, 8 mars. — Un violent incendie a détruit la ville de Koutaïs, dans le Caucase. Plus de deux cents maisons ont été réduites en cendres. De nombreux habitants ont péri dans les flammes.

L'incendie continue.

Informations

REGIONALES

Les Crimes Régionaux devant les Assises

Devant les jurés du Nord vont comparaître Aug. Gillon le « rat » d'Emmerin, assassin de Mme veuve Bourbotte et G. Berth, assassin présumé de l'ex-curé Salens à La Madeleine

Le banditisme s'étendant chaque jour, il faut faire des sessions supplémentaires d'assises pour juger tous les crimes.

Celle qui s'ouvre aujourd'hui lundi verra se dérouler deux affaires sensationnelles qui ont profondément ému la région.

Le « rat » assassin de vieille femme

Le « rat » ou plutôt Auguste Gillon, 20 ans, manœuvre à Emmerin, qui comparaît aujourd'hui lundi est ce que l'on peut appeler un parfait bandit.

Malgré son jeune âge, il comparait pour la seconde fois devant les juges de Douai qui le condamnèrent déjà à deux ans de prison pour vol.

D'autres condamnations, de moindre importance, figurent encore à son casier.

Le fait qui l'amène en assises est un odieux et lâche assassinat commis, en plein bois, à la tombée de la nuit, sur une vieille femme de 79 ans et pour la voler.

Rappelons brièvement les faits :

Le 24 novembre, à 6 heures du soir, M. Chrétien, cultivateur à Herrin, passait en voiture sur la route d'Ancoisnes qui traverse le bois d'Emmerin. A un certain moment le cultivateur dut descendre de voiture son cheval ayant perdu son licol, et muni de sa lanterne recherchait l'objet sur le chemin.

Il entendit alors des gémissements provenant d'une prairie située sur le côté de la route et séparée de celle-ci par un fossé.

Avec deux autres passants survenus pendant ce temps, il se mit à chercher le blessé qui se plaignait dans la nuit obscure et découvrit le corps de Mme veuve Bourbotte, née Charlotte Lesecq et exploitant en compagnie d'un de ses fils le commerce de fourrages à Ancoisnes. La vieille femme avait la figure littéralement réduite en bouillie.

Ramenée chez elle, elle expira après avoir pu raconter qu'elle avait été frappée à coups de bâton par un homme qui la suivait depuis Emmerin.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur Auguste Gillon, dit le « rat » d'Emmerin que l'on avait vu guetter la vieille femme devant la maison de M. Gambert, maréchal-ferrant à Emmerin, chez lequel elle s'était reposée en revenant d'Haubourdin et la suivre à la sortie de cette maison.

Arrêté immédiatement et confronté avec sa victime, Gillon nia le crime, bien que ses vêtements fussent tachés de sang. Il prétendit avoir tué des faisans dont le sang l'aurait souillé.

Les habitants du pays voulaient le lyncher pendant la reconstitution du crime, et alors que l'on venait de retrouver le bâton qui avait servi au crime et le porte-monnaie contenant 11 sous, de la victime.

L'assassinat n'avait même pas profité au misérable qui avoua le lendemain avoir commis son forfait pour voler la vieille femme et se procurer de l'argent pour son tirage au sort.

Etant donnés l'horreur du crime et le passé de l'assassin, on peut s'attendre à un verdict sans circonstances atténuantes.

L'assassinat de l'ex-curé Salens

Avec cette affaire-ci, les jurés auront à éclaircir un certain mystère et à connaître des dessous louches et répugnants de rapports et d'hommes anormaux.

Le 11 février 1907, comparaissaient en correctionnelle, les nommés Louis Salens, 50 ans, ex-curé d'Orchies et Georges Berth, 20 ans, journalier à La Madeleine, surpris ensemble dans une attitude louche sur un chemin de la commune.

L'affaire fut différée pour l'examen mental de l'ex-curé déjà poursuivi plusieurs fois pour outrages aux mœurs.

Le 17 juillet, vers 5 heures du matin, la nièce de Salens découvrait au rez-de-chaussée de la petite ferme où il exploitait en compagnie de sa sœur l'élevage de la volaille, le cadavre de l'ex-curé nageant dans une mare de sang.

La première enquête conclut à un suicide, mais l'état du cadavre encore vêtu de son pardessus comme Salens était tombé à sa rentrée chez lui et surpris à l'improviste, l'absence de balle dans la plaie alors que l'on croyait à un suicide au revolver, la largeur de la plaie à l'œil où l'on pouvait passer la main, le revolver intact de Salens retrouvé à l'étage, la disparition de sa montre et de sa chaîne, autant de faits qui détruisaient la première hypothèse en faveur de la version d'un assassinat.

La seconde enquête fit découvrir sur la boiserie de la cave l'empreinte d'une main sanglante ou boueuse, en même temps que dans la poussière de l'escalier se voyait une autre empreinte : celle d'un pied chaussé d'espadrilles, sous un meuble on retrouva une forte tenaille.

Elle établit aussi que le soir du crime, Berth s'était présenté à la ferme pour voir Salens qui lui avait parfois remis des sommes allant jusqu'à 70 francs.

Berth fut arrêté et n'a cessé de nier depuis toute participation au crime.

On retrouva des taches de sang sur ses vêtements, mais elles pouvaient provenir d'une blessure qu'il s'était faite en brisant un carreau au poste du 7e arrondissement de Lille où il avait été conduit quelques jours auparavant pour une rixe

On rechercha vainement la montre de l'assassiné et une femme qu'on aurait vue avec Berth le soir du crime devant la ferme Salens.

L'emploi du temps de Berth minutieusement contrôlé révéla des contradictions sérieuses mais insuffisantes comme preuve de sa culpabilité.

L'accusé qui comparaîtra mardi devant les jurés n'est pas une personne bien intéressante ; outre ce que l'on sait de ses mœurs inavouables il a eu des rapports avec la police.

Paresseux et sournois, on peut le considérer comme un individu capable de mauvais coups poussé par le besoin d'argent.

Est-il allé jusqu'à l'assassinat du complice de ses débauches contre nature?

L'énigme est posée devant les jurés du Nord.

Ajoutons que Berth a été récemment condamné à 15 jours de prison par le tribunal de Lille pour l'outrage public à la pudeur qu'il commit en compagnie de celui que l'on prétend être devenu sa victime.

BROYÉ PAR UN WAGON aux mines de Nœux

Un ouvrier tombe sous un wagon, qui le coupe en deux

Le nommé Leroux Ernest, 50 ans, ouvrier aux usines de la Compagnie des mines de Nœux était occupé au lavoir numéro 2. Le malheureux n'entendit pas arriver sur lui un wagon chargé de 20 tonnes qui le renversa sur la voie.

Avant qu'il ait pu se dégager ou que quelqu'un n'arrive à son secours, le malheureux ouvrier était littéralement coupé en deux.

Le docteur Lecœuvre n'a pu que constater le décès.

Le malheureux ouvrier laisse une veuve et plusieurs enfants.

EXPLOITS DE BANDITS à Roubaix

Trois bandits pénètrent, arme au poing, chez une brocanteuse de la rue Jacquard, se font remettre de l'argent et mettent la maison à sac. — Maigres résultats

Nous avons raconté, il y a peu de temps, la tentative de vol à main armée dont fut victime une marchande de la rue de Flandre.

Depuis lors, le quartier du Cul-de-Four a été mis en coupe réglée. Chaque jour on entend parler de visite faite par des voleurs soit dans une rue, soit dans une autre.

Le dernier exploit de la bande date de la nuit de samedi à dimanche. C'est pour une fois hors du Cul-de-Four, rue Jacquart, que les malandrins ont opéré, ce qui semble indiquer leur intention d'étendre leur champ d'action et de razzier le quartier du Fontenoy.

Dans la maison portant le numéro 138 de cette rue habitent Mme Pauline Desagre, brocanteuse, âgée de 42 ans, avec son fils Georges, un enfant de dix ans et Mme Desagre, sa belle-mère, âgée de 66 ans.

REVEIL DESAGREABLE

Il était deux heures du matin lorsque M. Desagre fut subitement réveillée par des bruits de pas. La porte de la chambre s'ouvrit aussitôt et trois individus pénétrèrent, se dirigeant vers le lit de la brocanteuse.

L'un d'eux, braquant un revolver sur la pauvre femme, tandis que l'autre se plaçait au pied du lit un couteau à la main, lui intimèrent l'ordre d'indiquer l'endroit où elle déposait son argent. Pendant ce temps, le troisième maintenait Mme Desagre mère dans le lit et, pour l'empêcher de crier, lui mettait un oreiller sur la tête en guise de bâillon.

ON FOUILLE PARTOUT

Plus morte que vive et craignant pour son enfant plus encore que pour elle, Mme Desagre se décida à donner aux bandits l'indication qu'ils réclamaient. L'un d'eux se précipita alors vers l'endroit désigné et trouva 40 francs, qu'il mit soigneusement dans sa poche. Puis, tandis que son compagnon continuait à tenir Mme Desagre en respect, il fit la visite de tous les meubles se trouvant au rez-de-chaussée.

La récolte fut bonne et deux montres en or, montres de dame, vinrent prendre place dans sa « profonde » auprès des 40 francs.

Pas tout à fait contents, car ils espéraient encore mieux, mais obligés de s'en tenir à ce qu'ils avaient trouvé, les cambrioleurs évacuèrent le logement après avoir, selon la coutume, prodigué les menaces les plus violentes à la malheureuse volée.

POUR ENTRER

Mme Desagre habite au rez-de-chaussée, et dans notre département du Nord, ce rez-de-chaussée seul possède des fenêtres garnis de persiennes.

Paul Lemay montra que toutes les personnes assez peu précautionneuses pour mal assujettir ces volets risquaient fort d'être dévalisées. Depuis lors, tout le monde y regarde à deux fois avant de se coucher.

Mais si toutes les fenêtres du rez-de-chaussée sont hermétiquement closes, il reste celles des autres étages, non munies de persiennes. Lorsque les rez-de-chaussées ne sont pas hauts, se faire la courte échelle et parvenir à une fenêtre du premier étage est un jeu pour les filous.

C'est, en effet, le système qui fut adopté par les cambrioleurs de Mme Desagre.

Du premier, où ils ne trouvèrent pas grand chose, ils arrivèrent au rez-de-chaussée où ils trouvèrent tout, même les locataires.

Nouvelles de Partout

Une artiste française, Mme Darville, qui donnait des concerts à Lausanne, en compagnie de son mari, s'est suicidée en se jetant par la fenêtre de sa chambre. Une querelle futile, aggravée par une extrême nervosité due à une grossesse, a déterminé le suicide.

Le fonds d'assurance contre l'invalidité et la vieillesse s'élève actuellement pour l'empire d'Allemagne à un milliard trois cents millions de marks. En 1900 il n'atteignait que huit cents millions et on compte qu'il aura doublé dans neuf ans.

Dernière Heure

L'Ultimatum Japonais

Une note officielle de l'ambassade Japonaise à Paris. — La Chine cède et promet des excuses

Paris, 8 mars. — L'ambassade japonaise communique à la presse la déclaration suivante :

«En ce qui concerne l'« ultimatum » (c'est le nom dont on s'est servi), que le Japon aurait présenté à la Chine au sujet de la question du « Tatsu-Maru », la nouvelle semble avoir été un peu exagérée.

Voici quelle est exactement la situation.

Le gouvernement chinois ayant, sous un prétexte ou sous un autre, retardé sa réponse définitive, le gouvernement Japonais a renouvelé ses demandes, insistant pour une prompte réponse ; il déclarait, en même temps, qu'il se verrait obligé, dans le cas où le gouvernement chinois différerait encore sa réponse, de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder la dignité de la nation japonaise.

Le jour suivant, le gouvernement chinois répondait en exprimant ses regrets qu'on eut fait amener le pavillon japonais et en assurant le gouvernement de Tokio que les fonctionnaires responsables de cette offense seraient punis et obligés de présenter leurs excuses au Japon.

Le gouvernement chinois ajoutait qu'une réponse séparée serait adressée au Japon sur la question des armes et munitions saisies.

Election législative

PUY-DE-DOME

Clermont, 8 mars. — Aujourd'hui avait lieu, dans la deuxième circonscription de Clermont-Ferrand, une élection à la Chambre, pour pourvoir au remplacement de M. Guyot-Dessaigne, radical, ancien ministre de la Justice, décédé.

Voici les résultats du scrutin :

Inscrits : 25,625. — Votants : 19,429.

MM. Fabre, radical	9,627	voix.
Cournel, libéral	6,034	»
Parasols, socialiste unifié	1,947	»
Cluzel, radical-socialiste	1,551	»

(Il y a ballottage.)

Elections cantonales

CANTON DE PRADES

Prades, 8 mars. — Voici le résultat de l'élection au Conseil général qui a eu lieu aujourd'hui dans le canton de Prades :

Inscrits : 3.905. — Votants : 2.802.

M. Arrous, radical-socialiste, 1447 voix, ELU.

Avezat, radical, 436.

Petit, socialiste, 695.

Il s'agissait de remplacer M. Petit, radical, décédé.

CANTON DE THUIN

Perpignan, 8 mars. — L'élection au Conseil général dans le canton de Thuin, a donné les résultats suivants :

Inscrits : 4.221 ; Votants : 1.725.

MM. Marty, maire de Thuin, candidat radical et de l'union républicaine, 1302 voix, ELU

Pujol, républicain, 403 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Massénat, radical socialiste, décédé.

LOCK-OUT PATRONAL

Saint-Etienne, 8 mars. — Cinq manœuvres employés aux carrières de M. Setideau, à Chantenay-sur-Loire, demandaient, ces jours derniers, une augmentation de cinq centimes par heure, soit 40 centimes l'heure au lieu de 35.

M. Setideau répondit qu'il ne donnerait que 37 centimes et demi, et à deux ouvriers seulement sur cinq.

Les intéressés n'acceptèrent pas cette cote mal taillée et le firent savoir à leur patron par l'intermédiaire de leur chambre syndicale.

Pour leur répondre, les patrons carriers de Chantenay-sur-Loire se mirent d'accord pour fermer leurs chantiers jusqu'à nouvel ordre.

Ce lock-out inattendu est effectif depuis ce matin et met sur le pavé 260 ouvriers.

Dispute cléricale

Amusante querelle entre un curé belge et trois rédemptoristes. — Incident dans une église. — Pour une question de galette. — Pieuse concurrence

Gand, 8 mars. — Un incident qui fait un bruit énorme dans la région vient de surgir entre le curé du village et trois pères rédemptoristes venus à Woubrechtegen, petite localité de l'arrondissement d'Alost, pour y faire leurs prédications annuelles.

Hier soir, l'un des pères, après le sermon traditionnel, annonçait aux fidèles les heures auxquelles des messes spéciales seraient célébrées.

Comme il prononçait ces mots : « Lundi à 7 heures, messe avec chant et offrande », le curé se leva brusquement de sa chaise, placée dans le chœur, et riposta : « Et moi je dis : Lundi, à 7 heures, messe avec chant et SANS offrande ! »

Il y eut un moment de stupéfaction générale. On vit alors le père rédemptoriste cesser sa lecture, descendre de la chaire et quitter l'église.

Les pères, qui logeaient la veille au presbytère, ont pris, le soir même, leur gîte chez le bourgmestre et le secrétaire communal ; le lendemain, ils quittaient le village, sans avoir terminé leur mission.

L'affaire a été portée sur-le-champ à la connaissance de l'évêque de Gand, qui a fait ouvrir une enquête.

On raconte qu'avant cette scène comique dans l'église une violente prise de becs avait eu lieu au presbytère entre le curé du village et les trois moines. Le curé trouvait que ces rédemptoristes mendiants mettaient trop de zèle à tondre ses paroissiens. Il craignait de ne plus en avoir pour lui.

UN STEAMER EN FEU

Bilbao, 8 mars. — Un incendie s'est déclaré à bord du steamer français «Dupleix», chargé de nitrate.

Les explosions sont fréquentes, ce qui rend le sauvetage impossible. Il sera nécessaire de couler le «Dupleix» afin d'éviter une catastrophe.

INCIDENTS AUX CHASSEURS A PIED à Longwy

Longwy, 8 mars. — Une effervescence assez grave règne, paraît-il, depuis quelque temps, à la caserne du 2e bataillon des chasseurs à pied.

Voici à quel sujet :

Ayant remarqué que depuis un certain temps les punitions étaient nombreuses dans la compagnie cycliste, le commandant du bataillon refusa toutes les permissions pour le Mardi-Gras et ordonna de considérer cette journée comme un jour ordinaire de service.

Le Mardi-Gras, au matin, au lieu de descendre dans la cour du quartier en tenue d'exercice, tous les soldats revêtirent leur tenue de ville pour protester contre les ordres du commandant.

On juge de la stupéfaction des gradés en apercevant leurs hommes ainsi habillés ; ils restèrent un moment interloqués, puis finalement ils ordonnèrent aux chasseurs de rentrer dans leurs chambres et de revêtir immédiatement la tenue d'exercice.

Comme un seul homme, ceux-ci obéirent, mais le bruit de leur équipée se répandit en ville et causa une vive émotion.

Quelques jours auparavant, les mêmes chasseurs avaient refusé d'apprendre des rôles qu'ils devaient déclamer dans une pièce de théâtre, jouée à l'occasion de la fête du bataillon.

Nous devons ajouter que cette insubordination collective n'a pas eu d'autres suites. Le commandant du bataillon a fait rassembler les gradés et leur a conseillé verbalement de se montrer de plus en plus énergiques à l'avenir.

Fonctionnaires Allemands en Angleterre

UNE TOURNEE D'ETUDE

Berlin, 8 mars. — Un groupe d'environ 70 fonctionnaires supérieurs allemands dépendant de l'Etat ou des municipalités, faisant partie de la société pour le développement des études juridiques dont le protecteur est le prince de Bulow, visitera au printemps prochain plusieurs villes britanniques, notamment Liverpool et Edimbourg.

Le but de cette tournée est de comparer les institutions anglaises et allemandes.

La « Post », qui annonce ce voyage, dit qu'on espère qu'il contribuera à raffermir et à rendre plus cordiales les relations entre les deux Etats.

AU MAROC

MOULAY-HAFID MARCHE SUR MAZAGAN

Tanger, 8 mars. — Selon les dernières nouvelles de Mazagan, Moulay-Hafid, exécutant ses menaces, marcherait sur la ville avec sa mehalla. Cette nouvelle provoque l'alarme des autorités, qui cherchent anxieusement à se renseigner.

Les Angheras ont sommé cet après-midi le gouvernement de renvoyer les soldats du poste sur la plage à environ 2 milles de Tanger, sinon, ils emploieraient la force.

Mohamed-el-Torrès a promis l'évacuation pour éviter des troubles.

LA MINE EN FEU

Nouvelle tentative de sauvetage

Birmingham, 8 mars. — On annonce une nouvelle tentative de descente dans le puits de Hamstead, l'incendie ayant sensiblement diminué d'intensité.

Les ingénieurs manifestent l'espoir que cette suprême tentative pourra aboutir.

Les femmes continuent à attendre autour du puits avec leurs enfants ; la charité publique les nourrit sur place.

La santé du premier ministre anglais

Faux bruit de sa mort

Londres, 8 mars. — Dans la matinée, le bruit a couru à Londres que sir Henry Campbell-Bannerman était décédé. Ce bruit est heureusement inexact ; le bulletin médical publié ce soir à 7 heures déclare que le Premier a passé une bonne journée et que son état s'est un peu amélioré.

Jaurès à Bordeaux

Bordeaux, 8 mars. — Ce soir, à l'Alhambra, devant un auditoire nombreux, Jaurès a fait une conférence sur la politique socialiste et les réformes sociales.

Une rentière étranglée

Bordeaux. — Madame Guy, rentière âgée de 60 ans, demeurant rue de la Trésorerie, a été étranglée et assommée cet après-midi pendant l'absence de sa bonne.

Toute la maison a été mise au pillage.

Le parquet s'est transporté sur les lieux. Les recherches n'ont encore donné aucun résultat.

UN CHEF DE BANDE TUÉ

New-York. — Un des bandits de la fameuse Main-Noire a été tué à New-York. Avec d'autres compagnons de la même secte, ce chef avait tenté de dévaliser une banque de l'East-Side, mais un employé nommé Pascal Patti, tirant de sa poche un revolver, fit feu et tua le chef de la Main-Noire. Les autres complices ont réussi à se sauver.

L'incident des Attachés

UNE LETTRE DE M. SIMYAN

Paris, 8 mars. — M. Fabre, chef-adjoint du cabinet de M. Simyan, a écrit aux journaux une lettre protestant contre le récit qui attribuait le blâme qui lui avait été adressé à certains propos tenus au sujet du Gouvernement, dans un déjeuner offert par M. Simyan, propos contre lesquels Mme Simyan dût protester.

M. Fabre dément formellement la thèse, ajoutant qu'il n'a déjeuné qu'une fois chez M. Simyan depuis la constitution du cabinet, le 26 février 1907.

FEUILLETON DU 9 MARS. — N. 171

Vengeance de Femme

QUATRIEME PARTIE

En effet, Prodhomme et Boniface, comprenant que le dernier coup était porté au colosse et qu'il n'allait pas tarder à s'écrouler, n'entendaient pas être écrasés sous ses débris.

Ils avaient été d'ailleurs assez humiliés par le comte Borsky pour éprouver le besoin impérieux de s'en venger, si c'était possible, sur Bouffard lui-même.

Aussi avaient-ils en diligence rassemblé tous les petits agioteurs que le baron utilisait ordinairement comme rabatteurs dans ses opérations, et dont les minces économies accumulées étayaient l'énorme fortune du banquier.

Ces gens, en grand nombre, étaient accourus au premier bruit de la débâcle, pour demander des comptes et dégager, s'il en était temps encore, leurs fonds compromis.

Ils attendaient avec une impatience non dissimulée, réunis dans l'antichambre du financier, la venue de ce maître autrefois tant redouté, et à qui chacun brûlait maintenant de donner le coup de pied de l'âne.

L'arrivée de Bouffard fut saluée dans la petite assemblée par une exclamation générale de satisfaction.

— Ah ! c'est vous ! fit le baron qui avait compris immédiatement de quoi il s'agissait.

Dans cette occasion solennelle, Prodhomme crut devoir prendre la parole.

— Mon cher patron, dit-il, ces messieurs et moi nous avons appris le malheur qui vient de vous frapper.

Et nous avons résolu de vous demander immédiatement des comptes...

Afin de combiner avec vous les moyens de sortir tous ensemble de ce mauvais pas, s'empressa d'ajouter Prodhomme véritablement effrayé de la décomposition subite des traits du misérable, décomposition qui donnait à son visage une expression hideuse.

Mais Bouffard n'en était plus à apprécier les formes de la politesse.

Sans répondre, il alla s'asseoir à son bureau, et promenant sur l'assistance un regard fixe et presque égaré, il resta silencieux pendant quelques minutes.

— Alors, messieurs, bégaya-t-il enfin, vous ne voulez plus travailler avec moi ?

— Nous n'avons pas dit cela, patron, protesta le coulissier d'un ton insinuant, nous n'avons pas dit cela !

— En ce cas, veuillez m'écouter, reprit le traître, essayant à grand' peine d'affermir sa voix.

Je ne suis pas aussi bas que vous le pensez !

Et si vous vouliez me venir de nouveau en aide, si vous consentiez à me seconder de toutes vos forces au lieu de chercher à m'accabler comme vous faites maintenant, je me tirerais certainement de là encore, et nous n'aurions ni les uns ni les autres à nous repentir d'avoir eu de la confiance et de la persévérance.

Et Bouffard ajouta, en voyant que ses premières paroles avaient déjà un peu ébranlé ses auditeurs.

— Qu'on me seconde, messieurs, qu'on me seconde un peu, et je réponds de tout !

Mais Prodhomme crut ici devoir intervenir.

— Monsieur le baron, dit-il avec fermeté, c'est précisément pour vous seconder que nous nous sommes réunis aujourd'hui.

Mais nous entendons vous seconder à notre manière et non à la vôtre.

Il y a trop longtemps que c'est vous qui êtes le maître, notre maître absolu, un vrai autocrate, ma foi !

Une petite constitution, un bon petit gouvernement parlementaire sont devenus de toute nécessité.

Montrez-nous tous vos livres ; rendez-nous nos fonds !

Nous examinerons vos comptes avec soin, et nous verrons ce qu'il sera possible de faire pour vous sauver !

— Alors, vous n'avez plus confiance en moi, décidément ? reprit le financier qui croyait sentir son fauteuil se dérober, et le plancher de son bureau s'ouvrir sous ses pieds !

— Ah ! dame ! mon cher ! je vous en fais juge, répondit Prodhomme, le porte-voix décidément de la compagnie.

— C'est votre dernier mot ? demanda encore le baron haletant.

— Oui ! oui ! répondirent cette fois toutes les voix.

A ces mots, un subit changement transforma les traits du misérable.

La fureur et la rage le rendaient méconnaissable.

— Ah ! c'est ainsi ! hurlait-il, ah ! c'est ainsi, gredins, misérables, voleurs, assassins !

C'est ma peau que vous voulez, n'est-ce pas ?

Ayez donc au moins le courage de l'avouer.

Des comptes ! tenez ! en voilà des comptes !

Et saisissant des livres énormes qui se trouvaient à portée de sa main dans un casier, Bouffard les fit tournoyer et les lança comme des projectiles au milieu de ses adversaires.

Prodhomme reçut le plus gros en pleine figure au moment où il se couvrait majestueusement, pour protester contre ce bouleversement des usages parlementaires.

Son chapeau tomba par terre et un flot de sang jaillit de son nez, tandis qu'il s'affaissait sur un fauteuil en criant :

— Il m'a tué ! il m'a tué !

Mais, de plus en plus affolé, à la fois grotesque et menaçant, le financier en déconfiture continuait à hurler de son côté.

— Assassins ! assassins ! il vous faut des comptes !

Tenez ! prenez donc tous ce qui est ici, pendant que vous y êtes.

Prenez les livres, brigands ! prenez les meubles, traîtres !

Les pierres de mon hôtel, vous les faut-il aussi ? et mes chevaux ? et mes voitures ?

Voulez-vous ma chemise aussi, pendant que vous y êtes ?

Tenez ! misérables ! tenez, prenez ! prenez donc !

Bouffard avait saisi les meubles qui garnissaient le bureau, il les maniait avec la force que donne la folie, et il commençait à en opérer le déménagement sur la tête des assistants épouvantés.

Au bruit effroyable causé par tout ce désordre, les huissiers accoururent et essayèrent de s'emparer du furieux.

Mais Bouffard, se ramassant sur lui-même, fonça comme un taureau sur le groupe des coulissiers et des garçons, renversa deux ou trois personnes, franchit le seuil de la porte, et dégringolant les escaliers comme une bombe, se trouva dans la rue.

L'air frais de la nuit le dégrisa immédiatement.

Maintenant, il se sentait perdu, bien perdu.

Rendre des comptes à ses petits associés, c'était avouer des malversations sans nombre, c'était surtout se dépouiller complètement, car depuis le désastre de « l'affaire sur les blés ! » il ne jouait plus qu'avec l'argent d'autrui et, la liquidation générale une fois effectuée, il lui resterait personnellement à peine de quoi vivre durant quelques mois.

Le banquier s'arrêta dans le coin le plus désert du passage des Panoramas.

Une glace lui renvoya son image, et il fut épouvanté de la décomposition complète de ses traits.

Son visage était couvert de rides que jusque-là l'épanouissement des chairs avait masquées, et qui apparaissaient aujourd'hui pleinement dans la convulsion complète de toute la face.

Il se fit peur à lui-même, et presque horreur.

En même temps, il s'aperçut qu'il était tête nue, ayant, dans son désarroi, laissé son chapeau sur la table de son cabinet.

La première pensée qui lui vint à l'esprit fut d'entrer chez le premier chapelier qu'il apercevrait pour s'acheter un nouveau couvre-chef.

Il ne pouvait ainsi rester la tête découverte dans la rue sous peine de se faire remarquer, et probablement arrêter bientôt, car il avait des allures tout à fait singulières.

Le baron Bouffard prit donc dans la poche intérieure de sa jaquette son portefeuille, et s'inquiéta de savoir ce qu'il avait sur lui d'argent.

Par bonheur, il avait serré dans ce portefeuille une liasse de billets de banque, à peu près la somme qu'il possédait en 1871 lorsqu'il était venu échouer chez la mère de Marthe Vallauris.

Cette réflexion traversa un instant l'esprit du financier, mais il s'y arrêta pas, n'y vit pas le doigt du destin.

Dans cette nature foncièrement égoïste et brutale, il y avait peu de place pour le remords.

Ce qui le préoccupait exclusivement à cette minute, c'était d'aller trouver Julia Roberty, son unique passion, et de lui rappeler la promesse que la jeune femme lui avait faite autrefois, à l'époque du krach des blés, lui jurant de ne jamais l'abandonner, si le malheur un jour venait à le frapper.

Bouffard savait fort bien que sa situation n'était plus la même maintenant, et qu'avec les sentiments de patriotisme exalté qui caractérisaient l'artiste, Julia Roberty ne lui pardonnerait jamais sa trahison.

Mais d'autre part, elle était si légère, si insouciante !

Peut-être dans l'étourdissement de son existence d'actrice, la séance de la Chambre des députés passerait-elle inaperçue aux yeux de Julia.

Il suffirait sans doute de la voir tout de suite, de la prémunir contre les rapports hostiles, de lui conter une fable comme Bouffard savait si bien en forger autrefois, et de lui persuader que sa ruine était due à des causes toutes différentes de la véritable.

Mais pour réaliser un pareil dessein, il n'y avait pas une minute à perdre.

Le financier entra donc chez le premier chapelier qu'il aperçut dans le passage, acheta un chapeau et sortit sur le boulevard.

Le temps de héler un fiacre et de se faire conduire au Théâtre-Français, où il savait que Julia Roberty devait répéter ce jour-là une pièce nouvelle, fut pour le baron l'affaire de quelques minutes.

C'était Bouffard lui-même qui avait fait recevoir à la Comédie-Française, grâce à ses nombreuses et puissantes relations, la pièce que répétait Julia Roberty, et il avait ainsi agi sur la recommandation expresse de l'actrice.

Julia avait vu, en effet, dans cette œuvre dramatique dont l'action se passait à l'époque de la guerre de Cent ans, un magnifique rôle d'héroïsme patriotique à créer, et un triomphe certain à remporter devant le public.

(A suivre).

[illegible] MONCICLERE.